

Protection des milieux forestiers

Brossard obtient une aide financière de 37 000 \$

Brossard, le 11 juin 2013 – La Ville de Brossard a récemment obtenu la confirmation d'une aide financière de la part de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil, au montant de 37 461 \$, dans le cadre du *Programme de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF)* – volet II.

Cette subvention permettra, entre autres, la réalisation de diverses activités qui seront déployées au cours de l'été afin d'améliorer, et de préciser les connaissances de la Ville en regard des milieux naturels et forestiers de son territoire. Parmi ces actions, notons les visites de terrains, les inventaires ciblés afin de dénombrer et de confirmer les espèces présentes (faune, flore, avifaune et herpétofaune) ainsi que la rédaction d'un premier plan directeur de gestion des milieux naturels.

Au terme de cette démarche, les données recueillies assureront une meilleure planification dans la protection de ces espaces visés par la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* de l'agglomération de Longueuil.

Rappelons que ce projet a été estimé à plus de 62 300 \$ et que le financement est réparti entre la CRÉ de Longueuil (60 %) et la Ville de Brossard (30 %).

Ces actions s'inscrivent dans la foulée des orientations de la première *Politique environnementale* de la Ville de Brossard, adoptée en avril dernier.

– 30 –

Source : Direction des communications
Ville de Brossard
450 923-6360